

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 20 décembre 2024

### EPIDEMIES HIVERNALES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE Gestes barrières et vaccination : Les bons réflexes pour les fêtes

A la veille des rassemblements liés aux fêtes, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté insiste sur les comportements qui protègent face aux virus de l'hiver, en particulier les plus fragiles, et qui préservent le système de santé. Rappels.

La Bourgogne-Franche-Comté n'échappe pas à l'épidémie de grippe qui concerne aujourd'hui l'ensemble du territoire métropolitain.

Si la circulation des virus du COVID et des gastro-entérites reste modérée à ce jour, la région est par ailleurs entrée dans sa troisième semaine épidémique de bronchiolites.

#### #pourquoijefais

C'est dire si les messages de vigilance individuelle et collective restent d'actualité, en particulier à la veille des rassemblements de fin d'année.

Le ministère de la Santé et de l'accès aux soins rappelle dans sa campagne nationale de communication que « Face aux virus, on la joue collectif » : **on se lave les mains, on aère régulièrement, on porte un masque en cas de symptômes.**

L'Agence Régionale de Santé invite par ailleurs chacun à **s'engager dans la nouvelle campagne #pourquoijefais** qui propose des réponses sur les conduites à tenir en se basant sur trois situations concrètes de la vie quotidienne : **la présentation des nouveau-nés à la famille, la garde des enfants malades par les grands-parents, les rencontres entre seniors actifs.**



L'ARS insiste également sur les bons réflexes pour contribuer à **une utilisation raisonnée des urgences de nos hôpitaux : ne pas se rendre spontanément dans un service mais contacter son médecin en première intention, ou composer le 15, la régulation médicale permettant de mettre en œuvre une prise en charge adaptée aux besoins de chaque patient.**

**Enfin, il est encore possible de se faire vacciner contre la grippe et le COVID.**

Cette double vaccination est particulièrement recommandée pour les plus de 65 ans, pour les personnes immunodéprimées ou souffrant de maladies chroniques (quelque que soit leur âge) et les femmes enceintes.

En savoir plus sur le [site de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté](#)